

Vivre à THORIGNY

SUR
MARNE

Thorigny-sur-Marne



commune de
MARNEet**GONDOIRE**
communauté d'agglomération

HORS SÉRIE
Sécurité 2018

EN TOUTES
SÉCURITÉS



**LE POINT SUR
TOUS LES ENJEUX LIÉS
À LA SÉCURITÉ**

Intermarché SUPER

THORIGNY-SUR-MARNE

2500m²

POUR MIEUX VOUS SERVIR PLUS DE CHOIX NOUVEAUX RAYONS CAVE À VINS - TEXTILE MARÉE - BIO ÉLARGI

VOTRE MAGASIN EST TRANSFÉRÉ

ALLÉE DES ROUSSELETS - ZAC DES VALLIÈRES - 01 60 07 56 15

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service disponible à l'accueil de votre magasin

NOUVEAU



Laverie automatique



Gaz



Station service 24h/24



Station de lavage rouleaux



Station de lavage haute pression



Pressing AQUALOGIA ÉCOLOGIQUE



Distributeur de billets



Collecte de piles



Photos d'identité

GALERIE MARCHANDE



Coiffeur



Opticien



Sandwicherie



Pharmacie

Intermarché TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 9h à 12h30

LISSAC l'Opticien

ANNE-SOPHIE DUTHEIL, OPTICIENNE DIPLÔMÉE



LISSAC l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac **NOUVEAU !**

Votre opticien Lissac, au service de votre vue à Thorigny-sur-Marne.
Bientôt 100 ans de savoir-faire

VENEZ DÉCOUVRIR NOS OFFRES EN MAGASIN

17 Allée des Rousselets, ZAE des Vallières, centre commercial Intermarché
77400 Thorigny-sur-Marne • 01 60 31 37 17 • Du lundi au samedi, 9h-20h



PHARMACIE

des Hauts de Vallières



17, allée des Rousselets
77400 Thorigny

Tél: 01 64 30 51 07

SAINT ALGUE

Coiffeurs Visagistes & Eco Responsables

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ

17 allée des rousselets
77400 thorigny-sur-marne

01 60 07 90 98

Du mardi au vendredi de 9h à 19h. Le samedi de 9h à 18h
Sans interruption • Sans rendez vous

ÉDITO

SÉCURITÉS Notre action est forte et responsable



Chaque fois que la situation l'exige, nous agissons le plus rapidement possible, dans le cadre de la loi et en lien constant avec tous les acteurs concernés.

● Nous engageons toute notre énergie et des moyens importants, en temps et en personnel, pour trouver les meilleures solutions aux difficultés rencontrées.

- Deux nouveaux agents sont venus compléter le dispositif du service protection. Un autre recrutement est en cours.

- Un budget conséquent est consacré à toutes nos actions de sécurisation. Ce sujet ne pourrait être réduit au seul service de la police municipale. C'est bien une coordination de tous nos agents, de toutes nos forces qui permet la réussite de nos actions.

● Notre action est mesurée en fonction de la situation et réaliste face aux enjeux. Nous nous sommes positionnés par rapport aux cambriolages, aux incivilités, aux squats de ces derniers mois. Le recrutement des nouveaux agents de police municipale, l'appui du nouveau service de police intercommunale, notre implication au sein du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) sont des bases essentielles pour l'avenir. Le contexte national mérite également d'être souligné : Thorigny n'est pas une ville isolée où le taux de délinquance serait plus important qu'ailleurs, bien au contraire.

Tous ces sujets suscitent des interrogations, du débat, des échanges, nous en avons besoin !

Dans les pages qui suivent, nous faisons le point sur tous les enjeux liés à la sécurité. Les assemblées de quartier ont eu lieu avant l'été. Forts de nos intéressantes discussions, nous vous donnerons prochainement rendez-vous pour une réunion publique sur ces thèmes, à laquelle nous convierons le nouveau commissaire de police lorsqu'il sera nommé, ainsi que Monsieur le Député.

Le Maire, Thibaud Guillemet
et son équipe

Rivalités Jeunes Thorigny/Lagny

Le point sur les derniers événements

Les incidents graves qui se sont déroulés entre des habitants de Thorigny-sur-Marne et d'autres de Lagny-sur-Marne font l'objet d'une enquête de police.

Rapidement, nous avons rencontré le chef de district au commissariat de Lagny-sur-Marne qui nous a assuré de la mobilisation de ses agents et de ses services pour faire cesser les incidents.

Première étape : des rondes régulières ont été mises en place dans les secteurs sensibles (lycées, quartiers ciblés) et les contacts ont été pris avec les bailleurs sociaux, les transporteurs et les établissements scolaires.

Toutefois, d'autres inquiétudes nous ont été répercutées par des Thorigniens, notamment les lycéens et lycéennes fréquentant le lycée Van Dongen. En effet, ceux-ci nous ont témoigné de nombreux cas d'intimidation et/ou d'agression physique et verbale.

Nous avons demandé de manière officielle qu'une protection appropriée des jeunes lycéens et lycéennes sur votre territoire soit apportée rapidement.

En parallèle, l'enquête judiciaire est toujours en cours. Elle devrait permettre, en lien avec les contrôles ciblés et les différentes opérations dans les quartiers qui en découlent, de faire cesser ces incidents installés dans une forme de cycle.

Notre action municipale est en lien permanent avec celle de nos partenaires, en premier lieu la ville voisine de Lagny-sur-Marne, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

SOMMAIRE

● **SÉCURITÉ À THORIGNY** 4
Le constat

● **LES MOYENS ET LES EFFECTIFS** 6
Le point sur le service protection

● **POLICE MUNICIPALE ET NATIONALE** 7
Leurs moyens d'action

● **CAMBRIOLAGES** 7
Une problématique territoriale

● **SQUATS ET OCCUPATIONS DE SITES** 9
Notre méthode face à un phénomène fréquent en Île-de-France

● **VITESSE EN VILLE** 10
Tous concernés

● **ALCOOL, DROGUES & ADDICTIONS** 10

● **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES** ... 11
Violences conjugales

● **PROPRETÉ DE LA VILLE** 12
Une priorité

● **CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE ENVIRONNEMENTALE** 13

● **TRIBUNES** 14

● **CONTRE LES CAMBRIOLAGES** 16
Ayez les bons réflexes !

Découvrez la chaîne
Vivre à Thorigny



➕ **d'infos**

☎ 01 60 07 89 89 • www.thorigny.fr

🐦 @VilledThorigny

📷 #vivreathorigny

📘 Vivre à Thorigny





LES MOYENS ET LES EFFECTIFS



● SÉCURITÉ À THORIGNY LE CONSTAT

Le taux de la délinquance du territoire est inférieur au taux moyen national. Ceci s'explique notamment par la mise en place d'une stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance réunissant l'ensemble des acteurs concernés : État, Préfecture, Parquet de Meaux, Direction départementale de la sécurité publique de la Seine-et-Marne, commissariat de Lagny-sur-Marne...

Depuis 2002, Thorigny et la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire ont mis en place des dispositifs contractuels de sécurité qui ont permis d'identifier les problématiques majeures afin de répondre au mieux aux préoccupations des habitants. En ce sens, des objectifs opérationnels et un plan d'action pour améliorer la tranquillité publique ont été définis qui ont permis de contenir les phénomènes de délinquance sur le territoire.

De plus, des dispositifs de préventions sont mis en œuvre en direction des publics spécifiques afin d'assurer un accompagnement et un suivi permettant d'éviter un basculement dans la délinquance. Cette prise en charge se fait au niveau des établissements scolaires, des différents services de la ville afin de coordonner les efforts envers les publics cibles.

Il reste encore des actions à mener.

Bien que la sécurité des citoyens reste une compétence régaliennne, Thorigny, à travers ses différents services et la vigilance des élus, fait état d'une mobilisation constante pour assurer la tranquillité publique et le bien-être des habitants.

● LE POINT SUR LE SERVICE PROTECTION

👮 4 agents de police municipale

- 1 chef de poste PM
- 1 adjoint PM
- 1 agent PM
- 1 agent PM en cours de recrutement

🚗 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

⚙️ 1 adjoint technique en charge plus particulièrement de la coordination des actions de gardiennage des bâtiments et de vigilance sur les espaces publics

📖 3 agents de surveillance des points écoles

🎯 2 agents dédiés au gardiennage

🛡️ Des agents assermentés pour intervenir au plus près du terrain

- Service voirie et espaces verts
- Service logistique
- Service urbanisme



COMMENT DEVIENT-ON POLICIER MUNICIPAL ?

1ÈRE ÉTAPE : LE CONCOURS

Un concours externe

Pour s'inscrire au concours, il faut :

- être âgé de 18 ans au moins,
- remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (nationalité, casier judiciaire vierge, etc.)
- Il faut aussi avoir un diplôme homologué de niveau IV (CAP, BEP...)

Deux concours internes

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), les gendarmes et les adjoints de sécurité peuvent intégrer le cadre d'emplois par concours internes. Ces agents doivent justifier de 2 ans minimum d'ancienneté.

2ÈME ÉTAPE : RECRUTEMENT ET FORMATION DES AGENTS

Les lauréats des concours sont inscrits sur une liste d'aptitude valable un an.

Une fois recrutés, les lauréats sont nommés gardiens-brigadiers stagiaires et sont tenus de suivre une formation initiale de 6 mois dispensée par le CNFPT.

La titularisation intervient à la fin de l'année de stage à deux conditions : avoir suivi la formation initiale du CNFPT et avoir été assermenté par le préfet et le procureur de la République.

Les policiers municipaux sont ensuite soumis à une obligation de formation continue : 10 jours tous les 5 ans pour les agents.

Le policier stagiaire doit un service de 3 ans à la collectivité qui l'a choisi.

FAUT-IL ARMER NOTRE POLICE MUNICIPALE ?

LE DÉBAT SERA LANCÉ DÉBUT 2019

Depuis les attentats de 2015, les menaces pesant dorénavant sur les représentants de la loi, policiers nationaux ou municipaux confondus, ont mis la question de l'armement de la police municipale sur le devant de la scène.

Lors des différents entretiens de recrutement que nous avons menés, les candidats se positionnent maintenant majoritairement pour l'armement, traduisant la prise de conscience récente que tous les policiers sont des cibles potentielles appelées à pouvoir se défendre. D'après un récent rapport parlementaire, 83,3 % des 21 636 policiers municipaux en 2016 sont armés et 43,6 % disposent d'une arme à feu.

Au niveau national, les débats sont animés. L'équipe municipale est sensible aux préoccupations de chacun et propose d'en discuter collectivement lors d'une nouvelle consultation.

DE QUEL ARMEMENT PARLE-T-ON ?

Actuellement l'armement de la Police municipale de Thorigny est de **catégorie D**.

On y trouve :

- ▶ la bombe lacrymogène,
- ▶ la matraque de type « bâton de défense »,
- ▶ le bâton de défense de type tonfa,

Dans la **catégorie C** on trouve, selon le modèle :

- ▶ le lanceur de balle de défense dit « flashball » (catégorie B ou C selon le modèle)

Enfin dans la **catégorie B** :

- ▶ le pistolet à impulsions électriques à distance dit « Taser »
- ▶ le revolver chamberé pour le calibre 38 spécial Smith et Wesson,
- ▶ l'arme de poing chamberée pour le calibre 7,65 mm

À savoir : les conditions pour armer la police municipale sont encadrées et strictes





DES EFFECTIFS ET DES MOYENS EN PROGRESSION DEPUIS 2008

Les effectifs

ANNÉES	2008	2013	2015	2017	2018
Équivalent temps plein	3,42	4,85	7,08	6,72	9
Budget masse salariale	85 190 €	99 400 €	157 275 €	157 530 €	215 000 €
Budget vigilance	10 665 €	14 340 €	1 763 €	9 496 €	10 000 €
Nombre d'agents	- 3 PM	- 3 PM - 2 ASVP - 2 agents de traversée des écoles	- 1 PM - 3 ASVP - 2 agents de traversée des écoles - 3 gardiens - 1 gardien événementiel	- 2 PM - 1 adjoint technique - 3 ASVP - 3 agents de traversée des écoles - 2 gardiens - 1 gardien événementiel	- 4 PM - 1 adjoint technique - 3 ASVP - 3 agents de traversée des écoles - 2 gardiens - 1 gardien événementiel

Budget sécurité privée depuis 2008

ANNÉES	2008	2009	2010	2011	2012
EUROS	10 665	11 086	13 274	8 129	8 080
	2013	2014	2015	2016	2017
	14 340	10 984	1 763	6 574	9 496

La sécurité du village estival représente, à elle seule depuis 2012, plus de 4 000€ chaque année.

Evolution des dépenses de matériel

informatique, équipement de protection, communication... :

ANNÉES	2008	2009	2010	2011	2012
EUROS	6 850	12 580	5 977	13 882	3 797
	2013	2014	2015	2016	2017
	26 033 Dont 20 000 € pour le véhicule	14 230	13 698	17 068	9 151 Dont 3500 € pour le véhicule sans permis

Soit, sur 10 ans, un budget matériel annuel de 123 266 € consacré à la sécurité

Thorigny au centre d'un contexte national particulier

En France, les collectivités ont perdu près de 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017

- À Thorigny, c'est 559 000 € perdus, soit **plus de trois fois** notre budget sécurité annuel.

Le désengagement de l'État : 13 700 postes de gendarmes et de policiers nationaux ont été par exemple supprimés depuis dix ans, obligeant les villes à combler ce désengagement par la création de postes de policiers municipaux.

- Nous avons fait le choix de faire évoluer nos effectifs de manière permanente et de mixer les compétences avec, à terme quatre policiers municipaux, trois ASVP, des agents spécialisés et des agents assermentés pour intervenir de manière souple et polyvalente, comme lors de la vague d'attentats de 2015.

La tranquillité publique est un enjeu auquel tout le monde est sensible. Les maires ont fait le choix, accentué depuis 2014, de recruter des agents de police municipale et de les doter matériellement. Suite aux attentats de 2015 et les mesures du plan vigipirate, renforcé en Île-de-France, les contraintes en matière de sécurisation d'événements et des bâtiments publics ont explosé, tout comme les demandes d'une sécurité visible de la part des habitants. Résultat : **il manque des policiers municipaux partout en France et il devient difficile d'en recruter pour une ville pauvre comme la nôtre.**

- À Thorigny, nous misons sur des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui épaulent efficacement les policiers municipaux dans leurs multiples missions.

Nous faisons le choix également d'une politique de formation ambitieuse. Nous donnons leur chance à des jeunes professionnels qui doivent compléter leur cursus par une formation obligatoire de six mois, entrecoupée de temps de travail à Thorigny.

- Notre budget tranquillité publique ne peut se résumer aux seuls agents de police municipale. Il faut y ajouter tout le budget « sécurité privée » lors des grands événements par exemple et tout le volet gardiennage qui représente une masse salariale conséquente.

Pour rappel, la plupart des villes de moins de 10 000 habitants n'ont que très rarement des effectifs dépassant 5 agents (statistiques de l'association des petites villes de France).

POLICE MUNICIPALE ET NATIONALE

LEURS MOYENS D'ACTION

Les agents de police nationale et de police municipale concourent tous deux aux missions de police administrative et judiciaire, chacun dans leur domaine de compétences.

Ils sont chargés de missions de surveillance et des sanctions destinées à assurer le respect de l'ordre public. Les agents de police municipale ne peuvent en revanche agir que dans les limites des pouvoirs de police du maire, dont ils dépendent directement. Ainsi, si les agents de police municipale ont par exemple compétence à agir sur les problèmes de stationnement ou les conflits de voisinage, les agents de police nationale peuvent intervenir plus largement sur des faits de délinquance tels que les excès de vitesse, les cambriolages ou encore les agressions. Aussi lorsque la police municipale est témoin d'infractions qui ne relèvent pas de son champ de compétences, elle transmet les informations qu'elle détient aux services de police nationale afin que ces dernières fassent l'objet d'une enquête et qu'elles soient, le cas échéant, soumises au juge.

Les actions de police à Thorigny

Plusieurs dispositifs sont déployés afin d'appuyer les missions de la police municipale sous l'égide du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) qui réunit notamment les maires de Marne et Gondoire, le procureur, le sous-préfet, les forces de l'ordre et de secours, l'éducation nationale, les bailleurs sociaux et les services de prévention spécialisés.

Caméras de surveillance et agents de sécurité à la gare de Lagny-Thorigny.

Police intercommunale de l'environnement mise en place pour lutter contre les exactions et dépôts sauvages dans les espaces naturels (v. article p13).

Patrouilles régulières des habitations.

Opération tranquillité vacances (v. article p16).

CAMBRIOLAGES

UNE PROBLÉMATIQUE TERRITORIALE

Malgré un recul des vols, la Seine-et-Marne se distingue malheureusement par une augmentation des cambriolages, augmentation que l'on retrouve au niveau national.

Les cambriolages constatés au niveau de la ville sont comparables aux autres communes environnantes. En effet, les nouvelles formes de délinquance étant le fait de réseaux organisés à l'échelon nationale, ils sévissent sur un territoire dans sa globalité.

C'est pour cela que la ville poursuit un travail collaboratif constant avec les différentes instances en charge des questions de sécurité, notamment la Police nationale, seule à même de procéder aux enquêtes afin de démanteler les filières.

Missions de la police municipale

- Contrôler et rédiger des arrêtés municipaux liés à la sécurité routière
- Veiller à ce que les différents axes de passage soient sécurisés et dégagés
- Réprimer les atteintes à la tranquillité publique
- Maintenir l'ordre public lors des événements et rassemblements
- Éviter que des animaux errants déambulent dans la commune
- Assurer la sécurité aux entrées et aux sorties d'écoles
- Verbaliser différentes catégories d'infractions: aux arrêtés de police du maire, au code de l'environnement, à la police de conservation du domaine routier

Missions de la police nationale

- La sécurité publique : prise en charge des victimes, accueil du public, réception des appels 17, interventions dites de « police-secours », surveillance de la voie publique.
- L'investigation : constatation des infractions et recherche des éléments de preuve.
- L'ordre public : maintien ou rétablissement de l'ordre avec le renfort des CRS.
- La sécurité aux frontières : contrôle des flux migratoires.
- Le renseignement : pour assurer l'information des autorités gouvernementales.
- La coopération internationale : pour la mise en œuvre de la politique étrangère de la France en matière de sécurité intérieure.



Voisins vigilants et solidaires, participation citoyenne

Pour ou contre ?

Le débat sera lancé début 2019 lors de la nouvelle consultation.

Les données actuelles que nous possédons ne sont pas comparables entre elles. Pour autant, Thorigny se situe dans la moyenne basse des chiffres de Marne et Gondoire.

Pour indication, en 2014, le **taux de la délinquance/atteintes aux biens** était de **33,41%**

Taux pour la Seine-et-Marne : 38%

Taux national 2013 : 35,24%



CENTURY 21
THORIGNY S/ MARNE
CLAYE SOUILLY
ORQUERA
IMMOBILIER
30 ANS
DANS VOTRE
RÉGION*

☎ **01 64 12 20 21**
www.century21orquera2.com

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS.
TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

Century 21
century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



Claude BOUCHAUD
Jardinier Paysagiste

CRÉATION ET DÉCORATION - ÉLAGAGE
ABATTAGE - TERRASSE EN BOIS
CLÔTURE - ENTRETIEN

01 64 30 48 10
15 allée des Rousselets - 77400 Thorigny

cbouchaud@orange.fr
www.bouchaud-claude.com

GM AUTO .MECANIQUE
.CARROSSERIE
.PEINTURE

8 Allée Rousselets
ZI Des Vallières
77400 Thorigny Sur Marne
* 09 82 52 72 07

20 rue Louis Martin
ZI des Cerisiers
77400 Thorigny Sur Marne
* 01 60 07 43 75

2 SITES POUR VOUS SERVIR
www.gm-auto.com - garagegmauto@gmail.com




Entreprise générale de bâtiment

Tél. 01 60 07 69 83
Fax 01 60 07 36 19
e-mail : sa.laporte@wanadoo.fr
ZAC des Vallières - 9, allée des Rousselets
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

FRUITS, LÉGUMES ET ŒUFS
LIBRE-SERVICE 7j/7 de 8h à 21h
Direct producteur

Tomates, carottes, salades, œufs ainsi que fruits et légumes de saison en barquettes ou à l'unité

13, rue de Château
77400 DAMPMART



COUVERTURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

M. Poirot
rue des Salvatres
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

Tél. : **01 64 30 54 17**

TRAITEMENT DE CHARPENTE - ISOLATION
TRAITEMENT ANTI-MOUSSE DE TOÏTURE
GOUTTIÈRE : "ZINC, PVC & ALU"
RAVALEMENT & PEINTURE

www.artisancouvreurpoirot.fr



Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE

VOTRE AGENCE POUR
THORIGNY-SUR-MARNE
01 75 73 42 38

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com



SQUATS ET OCCUPATIONS DE SITES

● NOTRE MÉTHODE FACE À UN PHÉNOMÈNE FRÉQUENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Les squats de maison et les occupations illégales de terrains sont des événements réguliers touchant l'ensemble des communes de l'Île-de-France en général et du secteur de Marne-la-Vallée en particulier (Lagny, Pomponne, Montévrain, Bussy-Saint-Georges...) : gens du voyage, Roms, populations précaires, même si ces situations revêtent des réalités différentes.

Durant ces dix dernières années, Thorigny a elle aussi connu ce genre d'événements, en moyenne de un à trois par an. Chaque fois, notre mobilisation a été totale, avec une méthode d'action respectueuse du cadre de la légalité comme des conditions de dignité humaine. Notre méthodologie d'intervention a toujours été efficace. Toutes ces occupations illégales ont été résolues dans un délai raisonnable.

○ Squat du 39 rue du M^{al} Joffre

- Le 20 mai 2018, un groupe de Roms s'introduit dans une propriété non occupée de la rue du Maréchal Joffre, afin d'y élire domicile dans l'illégalité.
- La maison rue Joffre fait l'objet d'un statut spécifique.
 - Une succession qui n'a pas abouti
 - Un propriétaire non identifiée.
- Malgré la présence de la police le 20 mai, jour de l'intrusion, et notre accord pour une intervention immédiate, l'intrusion n'a pas pu être évitée. Seul le propriétaire peut demander une expulsion sous 48 h de son bien squatté.
- Notre procédure complète a été enclenchée
- 31 mai : Assemblée de quartier essentiellement consacrée à ce sujet
- 4 juin : réunion de riverains
- 13 juin : réunion de riverains
- 25 juin : réunion avec l'association des riverains
- 28 juin : l'expulsion a eu lieu. Le relogement des personnes par les services du 115 a été assuré et la maison sécurisée par nos services
- 29 juin : réunion de riverains

○ Situation du 195 rue de Claye parking de l'ex-intermarché



- Bien que le site ait été sécurisé par les services de la ville – blocs de béton et cadenas - suite à une première intrusion en juin, un groupe de gens du voyage a pénétré par effraction sur le site en septembre dernier. Le propriétaire de ce domaine privé a déposé plainte. La procédure d'expulsion est enclenchée.

- **Une vigilance permanente**
 - Vigilance quotidienne autour des squats (plusieurs fois par jour) de la part de la Police municipale, de la Police nationale et des services de la ville. Le Maire s'y rend régulièrement personnellement, comme sur chaque évènement de ce type.
 - Élaboration d'une liste confidentielle, pour des raisons de sécurité, des maisons inoccupées sur Thorigny. Les propriétaires ont été identifiés pour chacun de ces biens, afin de leur conseiller d'être vigilants et réactifs en cas de nécessité.
- **Un travail et un contact régulier avec les acteurs pour agir sur cette situation**
 - avec les acteurs concernés, soit sur place chez eux, soit téléphoniquement. Des réunions d'information sont proposées régulièrement.
 - Quotidiennement, avec les services de la Sous-préfecture de Torcy, afin que nos demandes d'intervention soient traitées plus rapidement.
 - Avec le commissariat de Lagny-sur-Marne pour assurer la parfaite vigilance du quartier et la mise en place de la procédure d'expulsion.
 - Avec Monsieur le Député Jean-Michel Fauvergue, afin d'obtenir un soutien politique auprès de la Préfecture.
 - Avec nos conseillers juridiques sur le sujet.
 - Directement auprès des publics occupants.
 - Avec le 115 et les associations humanitaires du secteur afin d'assurer un accompagnement respectueux.

- **Des procédures juridiques déterminées**
 - Une expulsion administrative peut être demandée sur des motifs de troubles caractérisés à l'ordre public, notamment à la tranquillité, à la salubrité publiques et à la sécurité.
 - Un arrêté d'évacuation urgente peut également être signé par le Maire, en s'appuyant sur les mêmes arguments.
- **Une recherche de soutien politique**

Nous demandons dans ces cas particuliers les soutiens politiques de :

 - Monsieur le Député pour soutenir nos demandes d'action auprès du Sous-préfet et de la Préfète
 - L'intercommunalité pour étudier les moyens politiques d'accompagnement personnalisé.
- **A l'issue de l'expulsion**
 - La vigilance est maintenue sur tous les biens signalés sans occupants et de manière générale sur toutes les habitations dont les propriétaires auraient demandé l'inscription au dispositif Opération tranquillité vacances
 - Nous poursuivons la réflexion avec l'intercommunalité pour trouver ensemble les solutions adaptées à notre secteur, notamment en termes de prévention et de relogement.
 - Nous demanderons à Monsieur le Député de porter ce sujet à l'Assemblée nationale pour permettre aux collectivités d'agir plus rapidement et plus efficacement.

VITESSE EN VILLE TOUS CONCERNÉS

La recherche d'un bien-être en ville entre harmonie et sécurité pour tous impose une contrainte de la vitesse des véhicules.

La baisse du nombre d'accidents est sensible dans les villes qui optent pour la limitation à 30 km/h. C'est pourquoi, depuis 2013, l'ensemble de Thorigny est en Zone 30. Seules les voies départementales sont encore limitées à 50 km/h : rue de Claye et rues d'Avize, de Dampmart et des Salvâtres, excepté aux endroits dangereux, devant l'école des Pointes et dans le grand virage rue de Claye.

Depuis septembre, des panneaux à chaque entrée de la ville rappellent cette obligation.

Un radar pédagogique fixe est situé rue de Claye, au niveau du lotissement des Hauts de Vallières. Cinq radars mobiles sont installés régulièrement par la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, qui couvrent tout le territoire.

La municipalité a effectué une demande d'un radar automatique rue de Claye, donc verbalisateur, auprès du conseil départemental qui statuera sur le bien-fondé de ce besoin. Nous sommes dans l'attente de la réponse.

Plusieurs moyens de modération de la vitesse sont utilisés, ils sont choisis en tenant compte des points sensibles, des risques, des comportements et du trafic. Les ralentisseurs, coussins ou plateaux sont présents sur certaines voies, y compris les départementales mais dans certains secteurs, des riverains se plaignent du bruit et des vibrations générées, donc d'autres solutions sont à envisager.

Par ailleurs, là où c'est possible et afin de lutter contre l'incivisme, nous sécurisons les trottoirs : rue de Claye, place Leclerc, rue du Moustier, rue d'Avize. Le stationnement bilatéral est aussi pratiqué dans certaines rues pour ralentir la vitesse, comme la rue Pasteur par exemple.

Avec le projet de réaménagement du centre-ville et la création de soixante-dix places de stationnement réglementé, les agents du service protection seront plus stricts envers les contrevenants.

Véhicules entrants sur Thorigny,
rue de Claye avant le croisement du chemin des Guayes,
réglage à 50 km/h du 3 avril au 2 mai 2018



■ <= 50 Km/h : 86 875 - (90,26 %)
■ 51 - 70 Km/h : 8 977 - (9,33 %)
■ 71 - 90 Km/h : 372 - (0,39 %)
■ 91 - 110 Km/h (et +) : 22 - (0,02 %)

ALCOOL, DROGUES ET ADDICTIONS

Le traitement des drogues et des conduites addictives repose sur une double démarche :

- de sécurité en luttant contre le trafic de drogues à travers une action alliant toutes les forces de sécurité nationale.
- de santé publique en favorisant l'acceptabilité sociale des usagers et des dispositifs de prévention et de soins au niveau local.

Les addictions en chiffres

Les substances licites, alcool et tabac, demeurent les produits les plus consommés dans la population : **14 millions de personnes** (11-75 ans) fument du tabac tous les jours et 9 millions consomment de l'alcool plus de dix fois par mois.

Parmi les drogues illicites, le cannabis reste de très loin la substance la plus consommée, aussi bien chez les adolescents que chez les adultes, avec 1,4 million de consommateurs réguliers. Et 9 % des jeunes de 17 ans sont des fumeurs réguliers de cannabis.

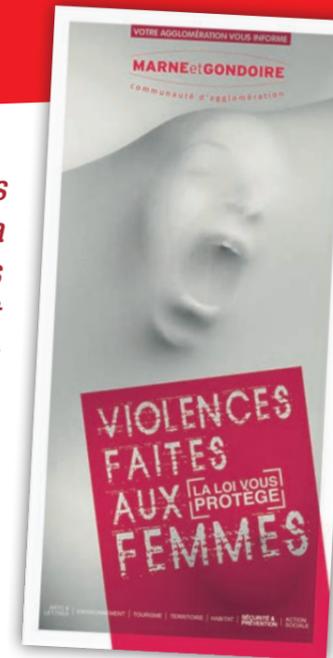
Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), la proportion de ceux qui présentent un risque élevé d'usage problématique de cannabis est de 21 %, soit 2,2 % de la population française âgée de 18 à 64 ans.

Les réponses apportées au niveau local

- **Actions d'information et de sensibilisation sur les addictions** mises en œuvre dans les établissements scolaires à l'initiative des chefs d'établissement.
- **Permanences Ecoute Jeunes** à Lagny et Thorigny : lieu d'accueil et d'écoute anonyme, confidentiel et gratuit, destiné aux jeunes confrontés à des problèmes d'addiction. L'équipe, constituée d'une psychologue clinicienne et d'un intervenant socio-éducatif, peut également proposer une évaluation, une prise en charge brève et/ou une orientation vers le dispositif adapté.
- **Permanences ADOBASE** (Maison des adolescents de Seine-et-Marne) : consultations tenues tous les quinze jours au Centre social de Thorigny. Ce dispositif a pour mission l'accueil, l'information, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire – généralement de courte durée – de l'adolescent et de sa famille.
- **Formation sur les problématiques d'addiction** à l'adresse des médecins composant le Cabinet médical Suzanne Barthes, 17 rue Gambetta.
- Soutien/partenariat entre l'**association Alcool assistance et le CCAS**. Formation de l'équipe du CCAS sur ces problématiques.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La gravité et la multiplicité des conséquences de ces violences, la complexité des parcours des victimes pour bénéficier d'un accompagnement et faire valoir leurs droits, nécessitent une réponse politique globale. L'échelon municipal permet de mettre en place des actions de proximité pour apporter la réponse la plus adaptée et rapide aux besoins des victimes, en complémentarité avec les dispositifs de l'État et en partenariat avec des associations et professionnels spécialisés.



Les réponses apportées au niveau local

Les agents du Centre communal d'action sociale de Thorigny sont formés pour l'accueil, l'écoute et l'orientation, en toute discrétion, des personnes fragilisées. Nous travaillons en partenariat avec la Maison des solidarités de Lagny et l'association SOS femmes 77.

- **Campagne d'information** avec la publication fin 2017 d'un document « Violences faites aux femmes » : il recense toutes les structures d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. Il est également remis aux femmes lors des dépôts de plainte ou de main courante.
- **Séance d'information** pour présenter l'ordonnance de protection aux différents professionnels (forces de l'ordre, intervenants sociaux et médicaux).
- Mise en place du **Téléphone Grave Danger** géré par l'association SOS Femmes permettant une intervention rapide des forces de police.
- **Permanences Aides aux victimes AVIMEJ** sur rendez-vous au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Thorigny : il informe et accompagne les femmes victimes de violences dans leurs démarches juridiques.
- **Permanences du Centre d'information** sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) à Thorigny : il informe, oriente et accompagne les femmes dans les domaines notamment de l'accès au droit et de la lutte contre les violences sexistes.
- **Permanences au commissariat de Lagny-sur-Marne** gratuites, anonymes et confidentielles – 1er vendredi de chaque mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 01 60 79 42 46
- Projet pour intégrer les **hébergements d'urgence** au programme de logements nouveaux.
- Prise en charge des situations de **femmes victimes et des enfants** par l'aide sociale à l'enfance.

☎ d'infos Centre communal d'action sociale ☎ 01 60 07 89 20 • ccas@thorigny.fr

Les chiffres

554.000 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles (soit 2,5% de la population féminine française) en 2014

118 femmes décédées sous les coups de leur conjoint (soit une femme tous les trois jours)

Seule **une victime sur dix** dépose plainte

84.000 victimes de viols ou de tentatives de viols

90 % sont des **personnes connues** des victimes et 37 % sont leur conjoint

217 000 femmes de 18 à 75 ans ont souffert de **violences conjugales**

Que faire si vous êtes victimes de violences ?

Menaces, dénigrement, interdictions, peur, coups, rapports sexuels non consentis,...

- En parler aux services sociaux de la commune qui pourront vous aider dans la recherche d'un hébergement social, faciliter vos démarches administratives et solliciter les aides auxquelles vous avez le droit.
- Déposer plainte contre l'auteur des faits.
- Pratiquer un examen médical pour faire constater les coups et/ou les traumatismes psychologiques.
- Prendre des clichés photographiques de vos blessures.
- Consulter au plus vite un avocat ou une association pour vous soutenir dans vos démarches et obtenir, selon votre situation, une ordonnance de protection ou un Téléphone Grave Danger

☎ d'infos permanences juridiques gratuites ☎ 01 60 07 89 20

Les violences physiques sont essentiellement des violences intrafamiliales et en direction des femmes. Elles sont peu nombreuses sur notre territoire.

NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores peuvent également polluer notre quotidien. Quelques rappels.

UTILISATION DES APPAREILS BRUYANTS

L'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peut être effectuée que :

- de 7h à 20h les jours ouvrés
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les agents de la Police municipale sont habilités à constater les infractions aux présentes dispositions et à les sanctionner par des contraventions pouvant aller jusqu'à 450 €.

ANIMAUX DOMESTIQUES OU DE COMPAGNIE

ATTENTION AU BRUIT !

Nos animaux peuvent créer de graves nuisances auditives et cela peut véritablement envenimer les relations avec le voisinage. Ce peut être le cas des chiens qui aboient sans discontinuer ou les coqs qui chantent dès quatre heures du matin.

Si les bruits émis par les animaux sont répétitifs durant la nuit, c'est-à-dire entre 22 heures et 7 heures, c'est vers l'article R623-2 du Code pénal qu'il faut se tourner : « Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe ». En outre, selon l'article 1240 du Code civil, la personne qui s'estime victime de tapage nocturne peut demander des dommages et intérêts au responsable de l'animal et même une insonorisation du logement de l'auteur du bruit.

PROPRETÉ DE LA VILLE UNE PRIORITÉ

La propreté, l'entretien de la voirie et l'amélioration du cadre de vie sont autant de priorités que Thorigny s'est fixées. La ville a réaffirmé ses principes d'organisation d'élimination des déchets ménagers et assimilés, formé et remobilisé ses agents pour réduire le volume des encombrants et obtenir des résultats immédiatement visibles et durablement efficaces.

LES MOYENS MIS EN PLACE

Nettoieement de la voie publique

Le Service technique est chargé des missions de nettoyage des voies.

Nettoieement de la voie publique régulier

Plus de quarante kilomètres de trottoirs sont balayés chaque jour et cent-quarante-cinq corbeilles de rue, réparties sur la voie publique, sont vidées de une à trois fois par jour.

- Nettoyage de la gare tous les matins
- Nettoyage des écoles : deux fois par semaine
- Nettoyage centre-ville : trois fois par semaine

Des opérations saisonnières et exceptionnelles

La création d'un service logistique permet d'affecter des agents sur des missions ponctuelles et ciblées en plus du travail quotidien effectué par les équipes du service propreté.

Désherbage naturel

L'interdiction des produits phytosanitaires sur les voiries municipales que nous avons initié dès 2014 s'inscrit dans la volonté de proposer un service de propreté respectueux de l'environnement et de la santé des Thorigniens. Les agents ont été spécialement formés au désherbage biologique, que ce soit à base d'huile de colza ou manuellement.

La collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères, compétence de Marne et Gondoire, est sous la responsabilité du SIETREM (syndicat intercommunal du traitement des résidus ménagers).

La collecte en porte-à-porte

Ordures ménagères : mardi et samedi // Collecte sélective : jeudi // Encombrants : premier mer. du mois

La collecte en apport volontaire

Marne et Gondoire possède plusieurs déchetteries sur son territoire, la plus proche pour nous étant celle de Saint-Thibault-des-vignes, ZA de la Courtillière, rue du Grand Pommeraye. Les autres se situent à Chanteloup-en-Brie, Chelles, Croissy-Beaubourg et Noisiel.

Dépôts sauvages

Convocation devant un tribunal de police et risques de sanctions pénales.

La déchetterie mobile

Située rue du Moulin à vent, la déchetterie mobile s'implante deux samedis par mois à compter d'avril jusqu'à octobre (excepté août) de 14h à 18h. Ce nouveau dispositif, localisé au Nord de la Marne comme celui de Dampmart, permet aussi de réduire les trajets et le trafic sur le pont en X pour se rendre à la déchetterie de Saint-Thibault.

CRÉATION D'UNE POLICE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT

Régulièrement, des opérations de contrôle sont menées sur la Dhuis et les chemins de notre ville par les polices municipale et nationale. Désormais, une aide supplémentaire va être apportée dans ces actions avec la création d'un service intercommunal de police de l'environnement. Ce dispositif est tout spécialement chargé de lutter contre les dépôts sauvages, contrôle des deux roues et quads, sécurisation des sentiers...

Des opérations de contrôle des deux roues et des quads, coordonnées entre les services de la Police nationale, l'Agence des Espaces verts et nos agents de Police municipale sont relancées régulièrement sur notre territoire : chemin des Epinettes, chemin des Sangsues, chemin du Penche Oreille, chemin du Moulin à vent, Dhuis...

L'objectif est simple : la sécurisation des piétons, le contrôle et la verbalisation des véhicules deux roues et quatre roues qui circulent sur ces voies interdites à toute circulation. Pour accentuer ces actions municipales, la CAMG a acté l'idée de la création d'un service intercommunal de police de l'environnement, composée de quatre agents.

⚠ RAPPEL

Pour les quads et motos, risque d'amende de 135€



Plusieurs missions ont ainsi d'ores et déjà été identifiées :

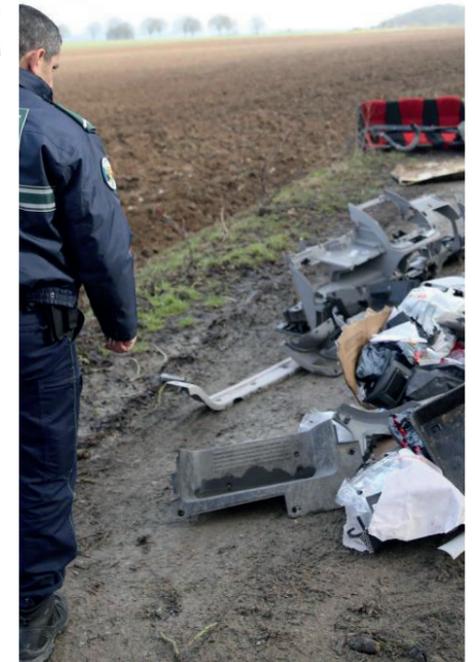
Protection des personnes :

- sorties des écoles,
- marchés,
- commerces,
- participation à des manifestations

Protection des espaces naturels :

- les liaisons douces
- les bords de Marne
- la lutte contre les dépôts sauvages

Une convention viendra encadrer l'action de ce service sur notre territoire en définissant les priorités et les actions à mettre en place.



+ D'INFOS

Inscrit dans la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance de la CAMG, la création d'une police intercommunale de l'environnement permettra aux communes qui ne sont pas en mesure de financer un service de police municipale, de bénéficier d'un service local ou pour celles ayant une police municipale de disposer de renfort, en cas de besoin.

Ces agents de police exercent, sur le territoire de chaque commune où ils sont affectés, les missions de police environnementale qui leur sont confiées par convention.

Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, les agents de cette police sont placés sous l'autorité du maire de la commune.

Les élus du Conseil municipal de Thorigny ont approuvé en séance du 26 juin, la création de ce service.



SÉCURITÉ : AGIR AVEC SÉRÉNITÉ

Si certains se sont emparés du thème de la sécurité et l'ont mis en scène avec beaucoup de confusion pour leur propre compte ou pour les prémices d'une campagne bien mal amorcée, notre équipe en responsabilité, au plus tôt sur le terrain, a évalué la réalité et s'est attaquée à de réelles difficultés, sans rien cacher.

Au quotidien, nous travaillons pour répondre à votre demande d'un service de qualité, sans nous soucier des pressions artificielles de ceux, mal renseignés, qui jouent maladroitement avec les peurs des Thorignienns.

Le recrutement de policiers municipaux dont le profil correspond à notre ville est une affaire sérieuse et qui nécessite du temps et du discernement. Nous réussissons à augmenter nos effectifs, en temps effectif sur le terrain et en moyens.

La sécurité est une préoccupation des Thorignienns. Les squats, les intrusions illégales qui ont fait actualité de ces derniers mois, ont trouvé à chaque fois une réponse adaptée, dans des délais raisonnables, en lien régulier avec les riverains.

La sécurité, c'est surtout un ensemble d'actions que nous menons depuis des années, de manière partenariale (propreté, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre les violences faites aux femmes, lutte contre les addictions, sécurité routière, prévention jeunesse, accompagnement seniors) et qui sont perpétuellement à relancer.

Notre participation aux instances de notre intercommunalité (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, dans ses différents groupes de travail) est reconnue et appréciée : travail fin sur la jeunesse, sur les luttes contre toutes les formes de violences, sur la tranquillité publique etc.

Les chiffres que nous avons présentés dans les dernières assemblées de quartier du mois de juillet prouvent notre investissement constant sur ces questions. Notre préoccupation n'est pas récente. Nous agissons, nous répondons toujours avec professionnalisme, mesure et réalisme, en fonction des situations.

*Hervé Gillot et Guylène Roubaud-Laurencine
pour l'équipe « J'aime Thorigny »*



En action pour notre ville

ÊTRE RESPONSABLE

La SECURITE une préoccupation mais d'abord une RESPONSABILITE. Les Thorignienns sont préoccupés et mécontents. Ils nous le disent !

Occupations illégales qui se répètent, incivilités quotidiennes, vols, rodéos, feux intentionnels et, le plus grave, affrontements entre bandes locales avec des blessés parmi nos jeunes, etc... **Il y a ce qui relève du Maire ou incombe à d'autres autorités, à condition d'avoir créé des relations assidues et constructives avec celles-ci...**

La majorité n'a pas beaucoup d'appétit pour cet important sujet qui a été trop longtemps mis en sommeil. Les actions citoyennes et l'approche de 2020 font brusquement apparaître les **insuffisances de la politique menée jusqu'à maintenant.**

Le pôle protection entretient la confusion, additionnant Policier(s) municipa(ux), ASVP (surveillance de la voie publique), vacataires aux sorties d'écoles, et quelques agents ponctuellement dédiés aux bâtiments publics. **En 2008 AUSSI IL Y AVAIT des AGENTS PRES DES ECOLES, des GARDIENS d'équipements, des SURVEILLANTS DE MANIFESTATIONS !**

Contrairement aux affirmations de la majorité il n'y a jamais eu l'équivalent de ce qu'elle critiquait dans sa propagande électorale en 2008 et en 2014 ! Souvenez-vous **ils l'ont écrit** et on nous a donné des leçons « **il n'y avait QUE 3 policiers municipaux en 2008** » pour un nombre d'habitants équivalent. **Les promesses : 4 agents plus des ASVP, l'ilôtage, notamment le soir, un (vrai) débat sur la vidéo-surveillance** (pôle gare équipé par Marne & Gondoire). Les Thorignienns les attendent encore presque à la fin du 2ème mandat comme un contrôle rigoureux du stationnement.

La vigilance, l'alerte et le recours aux autorités compétentes incombent au Maire. Pour les **occupations illicites** et les « **biens sans maître** » il doit prendre sans aucun délai **TOUTES SES RESPONSABILITES.** Avec humanité, certes, mais fermement. Le respect des lois, même complexes, s'impose à tous.

Nous sommes prêts, et nous l'avons déjà fait, à soutenir les démarches citoyennes, et portons votre voix au Conseil Municipal.

*Gisèle QUENEY • Nathalie LE GAC • Nebojsa MAJIC • Jocelyne GUIVARCH
• Claude LASSERET • Elise NEURANTER • Serge SAKALOFF*

14 résidence du Haut Soleil - 77400 THORIGNY SUR MARNE
thorignyforcesetavenir@gmail.fr
06.48.19.96.54

Résidence la Détente



Maison de retraite médicalisée (EHPAD)

Séjour permanents & temporaire
85 chambres individuelles
Jardinets aménagés
Espace Reminiscence
Unités Alzheimer
Unité grande dépendance

Venez découvrir
nos prestations
de qualité

01 64 12 76 00
5 & 7 rue du Limonet • 77400 DAMPMART



AMBULANCES
*** GADAN ***

77 01 64 30 03 31
URGENCE CONSULTATION HOSPITALISATION
DIALYSE RADIOTHERAPIE REEDUCATION

à votre service 7 jours sur 7
8 Allée des Rousselets - 77400 THORIGNY

Pharmacie Cornilliot
David TAING
Pharmacien

12, rue Cornilliot - 77400 THORIGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 17 72
Fax: 01 64 30 89 26
pharmaciecornilliot@gmail.com
www.pharmaciecornilliot.com

Optic STV

Votre Opticien

Spécialiste progressifs, lunettes enfants,
solaires, lentilles, un large choix de montures.

Tél.: 09 83 97 39 00
4 rue Lamartine - Galerie Intermarché
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

ETS GRANIER G.

de Père en Fils, depuis 1972 à Thorigny sur Marne

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE
Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles
CHARPENTE - BARDAGE- VELUX
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse

13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE
01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

CONTRE LES CAMBRIOLAGES

AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

LES ÉVIDENCES À RAPPELER POUR SE PRÉMUNIR DES CAMBRIOLAGES

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable
- Soyez attentifs à vos clefs et vigilants sur les accès à votre domicile
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité : les professionnels n'agissent que sur rendez-vous
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence

**Vous pouvez contacter un référent sûreté pour réaliser une consultation de votre domicile.
Renseignez-vous au commissariat de police de Lagny-sur-Marne 01 64 12 68 68**

EN CAS D'ABSENCE, PENSEZ À VOUS INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

À THORIGNY, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

• Signalez votre absence au **guichet unique** dans le cadre de l'**opération tranquillité vacances**.
Tout au long de l'année, durant vos congés, la **police municipale** vous propose de **surveiller votre habitation**. La nuit et le week-end, c'est la police nationale qui se charge de l'opération.

Inscriptions : 01 60 07 89 89 - Guichet unique, 1er rue du Moustier.

Aucune surveillance ne sera effectuée sans cette démarche.

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences
- Donnez l'impression que votre domicile est habité
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de ligne téléphonique
- Signalez au commissariat tout fait suspect.

FAUX DÉMARCHEURS

Si vous avez un doute, contactez la **police municipale** ☎ 01 60 07 65 76
ou le **guichet unique** ☎ 01 60 07 89 89. Nous procéderons à un contrôle.

TÉMOIN D'UNE SITUATION ANORMALE

Si vous êtes témoin ou constatez une **situation inhabituelle**, comme des allées et venues inaccoutumées, ou des marques de peinture ou de craie ressemblant à des codes devant une maison, prévenez la police municipale ou nationale.



SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risques.
- Prévenez immédiatement les services de police en composant le 17
- Déposez plainte. Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Protégez les traces et les indices
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

LES NUMÉROS UTILÉS

- Police municipale ☎ 01 60 07 65 76
- Guichet unique ☎ 01 60 07 89 89
- Appel d'urgence ☎ 17
- Opposition carte bancaire
☎ 0 892 705 705
- Opposition chéquier ☎ 0 892 68 32 08
- Téléphones portables :
prévenez votre opérateur

+ d'infos
www.interieur.gouv.fr

Flyers d'information au Guichet unique, 1er rue
du Moustier